

## Premiers pas en droit des successions et en DIP

Niveau : Initiation

Durée : 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

### Objectifs pédagogiques :

---

A la fin de la formation le bénéficiaire sera capable de :

- Constituer et rédiger un dossier simple de succession
- Acquérir les réflexes d'interrogation en DIP

### Contenu :

---

## Règlement d'une succession simple

- Rappels en matière de dévolution successorale
- Méthodologie de base pour régler une succession
  - Type de questions à poser
  - Formalités à accomplir
  - Type d'actes à rédiger
  - Pièges à éviter
- Bases fiscales

## DIP

- Méthodologie
  - Régimes matrimoniaux
  - Successions internationales

## Public concerné :

---

Notaires et collaborateurs du notariat n'ayant ou ayant peu de pratique en la matière

## Prérequis :

---

Sans

## Modalités pédagogiques :

---

Type de formation : inter

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

## Modalités techniques :

---

Pour la partie visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

## Modalités d'exécution :

---

Formation en mixte (présentiel et visioformation).

## Modalités d'encadrement :

---

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

## Modalités de suivi et appréciation des résultats :

---

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'emargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Evaluation à froid à l'issue de la formation :

- 6 mois après la formation, une enquête en ligne est adressée au stagiaire et au commanditaire afin d'évaluer le transfert des acquis et des compétences en situation opérationnelle et de travail

## Remise d'une attestation :

---

Une attestation de fin de stage est remise à chaque stagiaire à l'issue de la formation